Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Toulouse le
17 JUIN 2009
enregistré sous le numéro : 8262
N° de gestion :
2001 B 55

François DELSOL

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

SARL DEFI

Au capital de 23 590 euros
18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

Commissariat Aux Apports

Parc d'Activités "Bois Vert" - 8, avenue de la Saudrune - 31128 Portet-sur-Garonne ☎ 05 62 87 63 63 🖷 05 62 87 63 73 💻 cabinetdelsol@cabinetdelsol.fr
• SIRET 412 328 965 00014

SOMMAIRE

I. Présentation des Apporteurs et des apports

II. Rapport sur les apports effectués

III. Annexe

François DELSOL

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SARL DEFI

Au capital de 23 590 euros
18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

PRESENTATION DES APPORTEURS ET DES APPORTS

DEFI Société A Responsabilité Limitée
au capital de 23 590 euros
Siège social : 18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

PRESENTATION DES APPORTEURS ET DES APPORTS

- ***Monsieur Richard CHICHE,*** demeurant 39 rue Julia à TOULOUSE (31500), né le 9 mai 1950 à BOUFARIK (Algérie), de nationalité française, marié avec Madame Nicole BOUKOBZA, sous le régime de la séparation de biens, suivant acte reçu par Maître Norbert CHICHE, Notaire à LAVELANNET (09) ;

- ***La société DEFI***, Société à Responsabilité Limitée représentée par Monsieur Richard CHICHE en qualité de Gérant, dont le siège social est à TOULOUSE (31100) 18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 477 891 188, au capital de 23 590 euros,

Détiennent des parts sociales dans la Société A Responsabilité Limitée ci-dessous présentée :

☞ ***La SARL VECTURA***, représentée par Monsieur Richard CHICHE en qualité de Gérant, dont le siège social est à TOULOUSE (31100) 18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 348 472 218, au capital de 175 000 euros, divisé en 10 820 parts sociales de 16,17 euros chacune (valeur arrondie), entièrement libérées et numérotées de 1 à 10 820, et réparties de la manière suivante :

- ***Société DEFI*** ..... ***9 819 parts sociales***
  Numérotées de 1 à 9 819, soit 90,75 %

- ***Monsieur Richard CHICHE*** ..... ***1 001 parts sociales***
  Numérotées de 9 820 à 10 820, soit 9,25 %

François DELSOL

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SARL DEFI

Au capital de 23 590 euros
18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

RAPPORT SUR LES APPORTS EFFECTUES

DEFI Société A Responsabilité Limitée
au capital de 23 590 euros
Siège social : 18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

RAPPORT SUR LES APPORTS EFFECTUES

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par ordonnance du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en date du 6 mai 2009, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur de l'apport en nature constitué par :

- 1 001 parts sociales de 16,17 euros de valeur nominale chacune (valeur arrondie) détenues par "*Monsieur Richard CHICHE*" dans la société "*SARL VECTURA*".

I - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

- **But de l'opération**

  L'opération consiste à augmenter le capital social de votre société par l'apport de MILLE UNE (1 001) parts sociales composant en partie le capital social de la "*SARL VECTURA*". Cet apport sera rémunéré par des titres de la société DEFI.

- **Propriété et jouissance**

  - ***La société DEFI*** sera propriétaire des parts sociales apportées à compter du jour où l'assemblée générale approuve la décision de l'augmentation définitive du capital et en aura la jouissance rétroactivement à compter du 1er janvier 2009.

II - DESCRIPTION DES APPORTS

L'apport en nature est constitué des MILLE UNE (1 001) parts sociales numérotées de 9 820 à 10 820, appartenant à Monsieur Richard CHICHE dans la société "SARL VECTURA", société à responsabilité limitée au capital de 175 000 euros divisé en 10 820 parts sociales d'une valeur nominale de 16,17 euros (valeur arrondie).

Lesdites parts sociales sont évaluées à la somme de QUATRE CENT DOUZE CINQUANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEPT (459 987) euros.

III - METHODE D'EVALUATION DES APPORTS

La valeur des 1 001 parts sociales composant en partie le capital social de la société "SARL VECTURA ", résulte d'une évaluation de la société retenant les critères suivants :

DESIGNATION	MONTANT EN EUROS
Capitaux propres VECTURA au 31/12/2008	4 655 426,00
+ Réévaluation fonds de commerce	+ 313 413,00
Valorisation de la "SARL VECTURA"	*4 968 839,00*
Valeur par part sociale	***458,228***
Valorisation participation Richard CHICHE	*459 687,228*
Valeur retenue	***459 687,00***

En conséquence, il résulte de l'évaluation ci-dessus que :

- ***Monsieur Richard CHICHE,*** apporte à la société DEFI, des titres pour un montant global évalué à QUATRE CENT CINQUANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS (459 687 €) ;

IV - DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR D'APPORTS

S'agissant des valeurs individuelles de l'apport proposé, ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages la valeur des actifs de la société "SARL VECTURA",
- Revoir les dossiers de contrôle de l'Expert-comptable de la société "SARL VECTURA" concernant les comptes au 31/12/2008 et la situation intermédiaire au 31 mars 2009.

V.- CONCLUSION

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à QUATRE CENT CINQUANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS (459 687 €) n'est pas surévaluée et en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation du capital envisagée de la société bénéficiaire de l'apport.

A Portet sur Garonne,
Le 20 mai 2009

François DELSOL



Commissaire Aux Apports

François DELSOL

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SARL DEFI

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 23 590 euros
18 rue Jean Perrin - ZI Actisud - le Chapitre
31100 TOULOUSE

ANNEXE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

ORDONNANCE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
(GROSSE)

Nous, **Jacques PICARD,** Président du Tribunal de Commerce de TOULOUSE,

Vu la requête déposée au greffe le 5 Mai 2009,

par **la SARL DEFI – 18 rue Jean Perrin – Zone Industrielle ACTISUD – Le Chapitre – 31100 TOULOUSE,**

Représentée par Maître Frédéric CAROL, de la SCP BRUNO & ASSOCIES, Avocat au Barreau de Toulouse,

Tendant à ce que soit désigné un commissaire aux apports pour apprécier la valeur de l'apport de titres de la SARL VECTURA – 18 rue Jean Perrin – Zone Industrielle ACTISUD – Le Chapitre – 31100 TOULOUSE, effectué à son profit par Monsieur Richard CHICHE, demeurant 39 rue Julia – 31500 TOULOUSE ;

Vu les articles L.223-33 et R.223-6 du Code de Commerce,

Désignons en qualité de commissaire aux apports :
Le Cabinet François DELSOL, pris en la personne de Monsieur François DELSOL,
Demeurant 8 Avenue de la Saudrune – 31128 PORTET SUR GARONNE Cedex,

inscrit sur la liste prévue à l'article L.822-1 du Code de Commerce,

Avec mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur de l'apport envisagé et d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes en vigueur.

Disons que la présente ordonnance sera par les soins du greffe, notifiée à la partie demanderesse à qui il appartiendra de saisir le commissaire désigné.

Fait à Toulouse, le 6/05/2009

LE GREFFIER **LE PRESIDENT**

cp Bruno
Page 3